

# Devenir instituteur primaire en horaire adapté

■ C'est une première.

Objectif? Répondre à la pénurie d'enseignants dans le primaire.

**D**epuis plusieurs années, la profession d'instituteur primaire est déclarée en pénurie à Bruxelles ainsi que dans toutes les provinces wallonnes (Brabant wallon, Hainaut, Namur, Luxembourg et Liège). Dans le même temps; d'une part, le nombre d'élèves en primaire ne cesse de croître, avec une augmentation de 12% entre 2011 et 2017; d'autre part, la pyramide des âges des enseignants dans le primaire montre un vieillissement de cette population avec un âge moyen qui augmente légèrement entre 2005 et 2013. Une part importante de ces enseignants accéderont donc à la pension

au cours des prochaines années.

Face à ces constats, l'École normale catholique du Brabant wallon (ENCBW), l'un des cinq instituts que compte la Haute Ecole Léonard de Vinci, a décidé d'ouvrir une formation d'instituteur primaire en horaire adapté. Le public visé? Des personnes qui travaillent la journée ou qui ne peuvent s'inscrire en cours du jour pour des raisons professionnelles ou personnelles et des adultes qui souhaitent renouer avec un projet personnel et commencer une formation d'instituteur.

**180 crédits à suivre et à réussir**

Le programme proposé en horaire adapté est identique à celui proposé en cours du jour. Il sera d'ailleurs dispensé par les professeurs qui assurent les cours du jour.

Concrètement, les cours sont organisés sur trois années académiques avec

une possibilité d'étalement en quatre ans. En tout, la formation comprend 180 crédits que l'étudiant en horaire adapté doit suivre et réussir.

Les cours se déroulent en soirée les mardis et jeudis de 18 à 21 heures et le samedi de 9 à 16 heures. Des activités pratiques (observations, activités d'essai, stages) seront réalisées dans les écoles, pendant les heures scolaires. C'est pourquoi les étudiants se libéreront un jour par semaine, au choix (sauf le mercredi), pour s'essayer à la pratique de la profession.

Enfin, "cette formation en horaire adapté existe depuis plusieurs années déjà en Communauté flamande et rencontre un vif succès, il nous semblait donc important de la proposer aussi en Fédération Wallonie-Bruxelles", conclut l'ENCBW.

**St. Bo.**

→ Plus d'infos sur: [www.vinci.be](http://www.vinci.be)